



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 144

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Viry.

M. Stéphane Viry . Alors que des pertes d'emplois ainsi que des fermetures de sites et de magasins sont annoncées, le taux de chômage ne baisse plus – les prévisions laissent même à penser que, hélas, il va augmenter.

Depuis des mois, partout en France, des entreprises peinent à recruter, quels que soient leur secteur d'activité ou leur taille. Alors que nous connaissons une pénurie de main-d'œuvre, des offres d'emploi ne sont pas pourvues. L'exaspération des dirigeants d'entreprise croît.

Cela, vous le savez, est préjudiciable à nos entreprises, à notre économie, à ces hommes et à ces femmes qui sont durablement au chômage et qui aspirent à trouver leur place dans la société par le travail.

Ce paradoxe, qui dure, nous amène à nous interroger.

Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre s'est dit convaincu que les partenaires sociaux étaient capables d'engager des négociations décisives sur l'emploi des seniors et sur l'assurance chômage.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Quelles sont les attentes du Gouvernement envers ces négociations ? Le plein emploi fait-il encore partie des priorités d'action du Gouvernement ? Où en est la volonté de faire la France du travail pour tous ?

Si descendre sous le plafond de 7 % de chômage paraît difficile, lutter contre le chômage de masse et de longue durée doit être un objectif prioritaire. Entendez-vous modifier les paramètres de l'assurance chômage ? Si oui, lesquels et selon quelles modalités ? Le Gouvernement considère-t-il l'assurance chômage comme étant au service de la politique de l'emploi ?

Enfin, quelle est son ambition pour celles et ceux qui sont durablement éloignés du marché de l'emploi ? Quelles politiques d'insertion compte-t-il mener pour leur redonner une place dans la société, par le travail ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe LIOT.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre du travail et de l'emploi.

Mme Astrid Panosyan-Bouvet, *ministre du travail et de l'emploi* . Vous énoncez un triple paradoxe, qu'il nous faut traiter. Notre taux de chômage, de 7,3 %, reste bas par rapport à ce que nous avons pu connaître,...

M. Pierre Cordier. À mon avis, il va évoluer dans les prochaines semaines !

Mme Astrid Panosyan-Bouvet, ministremais il est supérieur à la moyenne de l'Union européenne, alors que 500 000 emplois ne sont pas pourvus.

Notre taux de chômage est élevé car le taux d'activité des jeunes et des seniors est particulièrement bas. Je sais que cette question vous est chère.

Avec le Premier ministre, nous avons relancé la question de l'assurance chômage et celle de l'emploi des seniors par le dialogue social. Je n'entends pas préempter les négociations qui se déroulent actuellement, et qui doivent trouver un aboutissement mi-novembre. Elles concernent notamment les bornes d'âge, les entretiens de mi-carrière, les formations, le recrutement pour les seniors, les retraites progressives. Nous en reparlerons.

Pour ce qui concerne les offres d'emploi non pourvues, nous disposons d'un dispositif de formation professionnelle très riche mais complexe, qui devrait gagner en lisibilité. Il serait bon que les financements publics de ces dispositifs soient fléchés vers les besoins en main d'œuvre des entreprises et vers les métiers en tension.

Enfin, concernant les politiques d'insertion des personnes éloignées de l'emploi, je sais que vous êtes attentif à la quarantaine d'expérimentations menées pour mieux accompagner les bénéficiaires du RSA. Les résultats sont encourageants : plus de 40 % des allocataires ont trouvé un emploi dans les six mois. C'est ce que nous voulons généraliser.

Je serai heureuse de discuter plus avant avec vous des négociations sur les seniors et l'assurance chômage mi-novembre, lorsqu'elles seront finalisées.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Viry](#)

Circonscription : Vosges (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 144

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail et emploi

Ministère attributaire : Travail et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 novembre 2024